

MUNICIPALITE DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM



POLITIQUE D'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES **ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES**

juillet 2023

POLITIQUE D'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

JUILLET 2023

Soucieuse de réduire les déchets à la source et de répondre aux besoins des familles, des femmes et des aînés, la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham offre une aide financière aux citoyens et citoyennes qui privilégient l'utilisation de couches réutilisables ou des produits d'hygiène durables. En posant ce geste environnemental, la Municipalité encourage ses citoyens à faire des choix écoresponsables. La Municipalité encourage les citoyens à participer aux programmes et à profiter d'économie considérable pour le portefeuille et notre planète!

Couches réutilisables

La Municipalité est heureuse d'offrir un remboursement de 50 % du montant total déboursé pour l'acquisition de couches réutilisables, de confection québécoise, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Produits d'hygiène réutilisables

La Municipalité bonifie son soutien financier en offrant un remboursement de 50 % du montant total déboursé pour l'acquisition de produits d'hygiène réutilisables et de confection québécoise, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Produits acceptés

- Ensemble de départ (couches lavables) ;
- Couches lavables pour la piscine ;
- Culottes d'apprentissage lavables ;
- Accessoires pour couches lavables : couvre-couches, insertions absorbantes, feuillets lavables, sac étanche, etc. Les feuillets à usage unique ne sont pas admissibles ;
- Coupe menstruelle ;
- Serviettes hygiéniques lavables ;
- Culottes menstruelles lavables ;
- Protège-dessous lavables ;
- Culottes lavables pour fuites urinaires.

Conditions d'admission aux programmes

Pour bénéficier d'un des programmes, vous devez remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- ✓ Être citoyen de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham;
- ✓ L'objet acquis doit être commercialisé, mis en vente et distribué comme étant un produit d'hygiène réutilisable de confection québécoise ou couches lavables de confection québécoise. Les frais reliés à l'achat de matériel pour la confection ne sont pas éligibles à la remise. Une facture indiquant la nature de l'objet acquis doit être transmise au bureau municipal;
- ✓ Déposer une demande par personne.

Limites

Une seule subvention sera versée par demandeur. Un remboursement équivalent à 50% de la facture sera remis, jusqu'à concurrence de 100\$.

Exception : La subvention pourra être donnée annuellement pour un maximum de deux (2) ans par enfant.

Pour soumettre une demande

1. Le formulaire de demande dûment complété;
2. Une preuve de résidence du demandeur. La preuve doit être une photocopie ou une photo d'une des pièces suivantes : carte assurance maladie, permis conduire, compte de taxes ou passeport ;
3. L'original ou une photocopie lisibles de la ou des factures d'acquisition de produit d'hygiène réutilisable admissible ou couches lavables admissibles ;
4. Présenter une facture dans un délai de six (6) mois à compter de la date d'achat ;
5. Présenter une photocopie du certificat ou de la déclaration de naissance de l'enfant.

Veuillez faire parvenir votre formulaire ainsi que les pièces justificatives requises au municipalite@st-edmond-de-grantham.qc.ca ou présentez-vous en personne au bureau de la Municipalité 1393, rue Notre-Damde-de-Lourdes.

Annexe 1
Formulaire de demande d'aide financière pour l'acquisition de couches lavables et de produits d'hygiène réutilisables

FORMULAIRE	
1. Demandeur	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
2. Pièces justificatives requises	
Preuve de résidence	
Facture(s) justifiant les frais réclamés	
3. Aide financière	
Calcul de l'aide financière accordée selon les pièces justificatives reçues au point 2 :	
- Total des coûts admissibles : _____ \$	
- Calcul du remboursement : _____ \$ x 0,50 = _____ \$	
- Aide financière accordée (montant maximal de :100\$): _____ \$	
4. Commentaires	
Signature :	
Nom :	
Signature :	Date : _____
AAAA-MM-JJ	
Veillez transmettre le formulaire rempli à l'attention suivante : Direction générale, 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Edmond-de-Grantham ou par courriel à l'adresse : municipalite@st-edmond-de-grantham.qc.ca	